



## Lettre d'information 33

Le 10 septembre 2025

Chers amis de sainte Hildegarde,

La nouvelle année scolaire rythme la nouvelle année de l'association.

L'année scolaire de l'association se termine généralement avec l'Université d'Été.

Malheureusement, cette année, celle-ci n'a pas pu avoir lieu. Mais, en 2026, elle sera honorée du 25 au 30 juillet à l'Institut Plantatio dans le Roannais (42).

A l'occasion d'une retraite de Pentecôte prêchée cette année à l'Institut Plantatio durant le mois de juin, l'association « Les Amis de Sainte Hildegarde » et l'Institut Plantatio ont approfondi des liens spirituels et fraternels communs, solidement ancrés dans la vision anthropologique et cosmologique de sainte Hildegarde.

Concernant les autres perspectives pour cette nouvelle année, l'association souhaite concrétiser un de ses projets fondateurs : l'émergence de groupes de partage fraternels sur les écrits de sainte Hildegarde. Pour que les écrits souvent complexes de sainte Hildegarde soient mieux compris et deviennent concrets et vivants dans la vie des « Amis de Sainte Hildegarde », l'association souhaite accompagner ces groupes grâce à un cadre et des ressources qui jalonnent la prière, la réflexion et le partage. L'association encourage aussi l'enracinement ecclésial de ces groupes, pourquoi pas dans une fraternité paroissiale. Dans tous les cas, les groupes de partage sont en présentiel.

**Dès à présent, l'association invite tous ceux et celles qui désirent devenir animateur(trice)s d'un groupe de partage, à se faire connaître à l'association.**

Enfin, l'association reprend la diffusion régulière de newsletters et la tenue du forum.

Pour encourager ses activités et ses projets (d'autres projets sont amorcés, mais pas suffisamment avancés pour être cités à ce jour), l'association fait appel au **renouvellement de vos adhésions** dont le montant stagne à **20 euros**. Grâce à l'adhésion, nous vous rappelons que les membres bénéficient en plus de la réception de la newsletter, de l'accès

-aux conférences enregistrées au cours des universités d'été passées

-au forum

-aux groupes de partage et à leurs ressources mises en place par l'association

Les nouveaux adhérents sont invités à se rendre sur la page d'inscription pour y trouver les moyens de paiement et les documents à signer et remplir (bulletin d'adhésion, lettre fondatrice de l'association et éventuellement charte des groupes de partage)

Cette année, nous demandons exceptionnellement aux anciens adhérents de remplir le bulletin d'adhésion et de signer la lettre fondatrice de l'association et pour ceux qui le souhaitent, la charte des groupes de partage.

Pour la suite, pour les renouvellements d'adhésion, les moyens de paiement seront simplifiés pour éviter des envois postaux.

Par ailleurs, nous vous rappelons que vos dons sont soumis à réduction d'impôt après réception d'un reçu fiscal. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour faire un don.

Nous invitons aussi chacun de nos lecteurs à nous faire part d'évènements, de prières, de lieux et de tout autre commentaire pouvant susciter l'intérêt de notre communauté amicale autour de sainte Hildegarde.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée.

Le bureau.

[Adhésion membre](#)